

CONSEIL APF DE DÉPARTEMENT

Définit et met en œuvre les orientations politiques nationales et départementales de l'APF.

Donne un avis préalable sur les projets du département soumis au conseil d'administration.

Prépare et arrête l'ordre du jour des assemblées départementales.

Est à l'écoute des adhérents et valide les initiatives.

Se tient informé des activités

Impulse les actions ressources de la délégation.



REPRÉSENTATIONS

Dans le département, l'APF est représentée au sein de divers organismes ou Conseils d'Administration d'associations


- MDPH
- Préfecture
- Établissements de santé
- Commissions d'accessibilité
- etc.


Accueil

du lundi au jeudi 9 h 00 – 12 h 00
14 h 00 – 17 h 30

vendredi 9 h 00 – 12 h 00

5 quai du Halage
16000 ANGOULEME

 05 45 92 96 64

 05 45 92 76 44

dd.16@apf.asso.fr

www.apf.asso.fr

**Au service et à l'écoute des personnes
en situation de handicap moteur
et de leur famille**





L'APF, créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur et de leur famille, qui rassemble 32 000 adhérents, 25 000 bénévoles et 11 000 salariés.

L'APF milite activement au niveau national et dans tous les départements pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté.

L'APF gère des services et des établissements médico-sociaux ainsi que des entreprises adaptées.

30 000 personnes en situation de handicap et leur famille bénéficient de ces services et de ces lieux d'accueil qui les accompagnent dans le choix de leur mode de vie : scolarité, formation professionnelle, emploi, vie à domicile ou en structure de vie collective, accès aux loisirs et à la culture...

NOS MISSIONS ASSOCIATIVES

Œuvrer pour favoriser l'égalité des chances et la démarche citoyenne des personnes en situation de handicap.

- ⇒ Information et sensibilisation
- ⇒ Défense des droits, représentation et revendication
- ⇒ Implication des partenaires sociaux, institutionnels et politiques
- ⇒ Actions de lutte contre l'exclusion et la discrimination

ANIMATION

Mardi après-midi : activités diverses

Mercredi après-midi : jardinage "Handi-jardin"

Jeudi : jeux, activités manuelles, culturelles ou bien sorties, pique-nique, visites d'exposition, etc. (repas tous les derniers jeudis du mois)

VESTIAIRE

Vente de vêtements et de linge de maison

- ⇒ mardi de 9 h 00 à 12 h 00
- ⇒ mercredi de 9 h 00 à 12 h 00
de 14 h 00 à 17 h 00
- ⇒ jeudi de 14 h 00 à 17 h 00

VENTES ASSOCIATIVES

Brocante : le 2^e mercredi des mois de février, avril, juin, octobre et décembre

Livres : le 2^e mercredi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre
dans les locaux de la délégation

La délégation de la Charente en chiffres :

92 adhérents

1 260 donateurs

25 bénévoles réguliers

20 bénévoles ponctuels

4 salariés

Notre équipe

Directrice	Dominique BOBIN
Comptable	Evelyne CHAPUZET
Agent associatif	Emmanuelle BOUGAULT
Chargé de mission ressources	Pierrick HERVEOU

5 élus au conseil APF de département

- ⇒ Josette AYMARD - Représentante
- ⇒ Jérémie ROUSSEAU - Suppléant

Chargé de mission accessibilité : Jean-Luc PALLARD